

CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

CHARGEURS

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 2 164 215,36 €.
Siège social : 29-31, rue Washington, 75008 Paris.
390 474 898 R.C.S. Paris.

Rectificatif au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* n° 35 publié le 22 mars 2013.

A la troisième résolution veuillez lire :

Troisième résolution (*Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce*). — L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, adopte les conclusions de ce rapport et, en conséquence, approuve expressément chacune des conventions visées, le cas échéant, par l'article L.225-38 du Code de commerce relatées dans le rapport susvisé.

Au lieu de :

Troisième résolution (*Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce*). — L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, adopte les conclusions de ce rapport et constate que ceux-ci n'ont été avisés d'aucune convention nouvelle autorisée par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le reste de l'avis demeure inchangé.

1301410